



Communiqué à la presse

CSE extraordinaire du 18 mars 2020

La direction PSA a convoqué ce jour un CSE extra suite à l'annonce précédente de l'arrêt de la production sur le site de Sochaux, afin de faire voter le recours à l'activité partielle. **LA CGT est la seule organisation syndicale à avoir votée contre ce recours à l'activité partielle.**

PSA affiche des bénéfiques records depuis des années. Elle doit dans cette période particulière assumer l'intégralité des salaires en payant à 100% l'ensemble des salariés, primes comprises, sans oublier les salariés intérimaires.

Le président de la République a annoncé que nous étions en guerre contre ce virus, PSA prouverait de cette façon qu'il participe à l'effort de guerre.

De plus la direction met en danger consciemment les salariés de DRD (recherche et développement) et de QCP (Qualité bout d'usine, accessoires, retouches) laissant ceux-ci travailler en dessous des mesures barrière.

A QCP, par exemple, les retoucheurs travaillent encore, et ce d'après la direction jusqu'à fin de la semaine. Comment le gouvernement peut prendre des mesures, et qu'une direction, impose de faire travailler certains ? Doit-on faire courir un risque aux salariés pour quelques voitures ? Doit-on les laisser venir, et éventuellement, se contaminer ? Dans un communiqué de presse, la direction annonce un retour éventuel à la production le 26 mars 2020, quand certains vont travailler jusqu'à ce vendredi, soit une période bien en dessous des 14 jours recommandés en cas de risque de contagion...

C'est irresponsable de la part de la direction allant à contre sens des mesures de l'état. La santé des salariés de ces secteurs n'a pas de prix, la CGT a demandé la fermeture totale du site de Sochaux/Belchamp.

A Sochaux le 18/03/2020

*BOUSSARD Jérôme
Secrétaire Général*